



Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20201006-2020\_104-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/104**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 36**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 28 septembre 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 28 septembre 2020**

**Le 6 octobre de l'année deux mille vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MONGE Jean-Claude	E	M. GAZEAU	POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HÉINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme Mme SABY, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/104

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu** le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,
- Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,
- Vu** le décret n°92-843 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,
- Vu** le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- Vu** le décret n°95-31 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,
- Vu** le décret n°2006-1690 modifié du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- Vu** le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Vu** le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
- Vu** le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- Vu** le décret n°2012-924 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ,
- Vu** le décret n°2014-923 du 18 août 2014 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,
- Vu** le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres ingénieurs territoriaux,
- Vu** la consultation du comité technique lors de sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020,
- Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes suite à des avancements (ancienneté) et de préciser que pour des avancements de grade les fonctions de ces grades sont différentes et qu'une nouvelle définition des fonctions des agents est nécessaire, même si parfois l'évolution des missions peut être très mince.

Les deux emplois (réfèrent PLIE et chargé d'entreprises) pourront être pourvus par le recrutement d'agents contractuels de droit public recrutés par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée compte tenu du financement spécifique de cet emploi, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement des agents devront correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'assistant socio-éducatif et la rémunération des agents seront déterminées par rapport au grade des assistants socio-éducatifs indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/104**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Ces contrats seront renouvelables par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat des agents seront reconduits pour une durée indéterminée.

Les créations et suppressions d'emplois se feraient de la façon suivante :

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Décide de la création de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Assistant socio-éducatif (référent PLIE)	1	Sociale	A	35/35ème	Recrutement externe

- Décide de la création de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Ingénieur principal	1	Technique	A	35/35ème	Suite à appel à candidatures recrutement sur un autre grade

- Décide de la suppression de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Technicien principal de 2ème classe	1	Technique	B	35/35ème	Suite à appel à candidatures recrutement sur un autre grade

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	2	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint animation principal de 1ère classe	1	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Attaché principal	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade
Attaché hors classe	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade
Puéricultrice de hors classe	1	Médoco-Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade
Technicien principal de 1ère classe	1	Technique	B	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	2	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de 1ère classe	1	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/104**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- Décide de la suppression des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique	2	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint animation principal de 2ème classe	1	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade
Directeur territorial	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade
Puéricultrice de classe supérieure	1	Médico-Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade
Technicien principal de 2ème classe	1	Technique	B	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de 1ère classe	2	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de 2ème classe	1	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade

- Décide de la création de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Assistant socio-éducatif (référent PLIE)	1	Sociale	A	35/35ème	Recrutement externe
Rédacteur	3	Administrative	B	35/35ème	Réussite à concours

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 6 octobre 2020



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu  
*Document signé électroniquement*